

questions qui y ont été débattues et décidées. Durant ces dernières semaines, le bill de conscription, adopté à la chambre des communes par une majorité considérable, l'a été au sénat par une majorité plus forte que le gouvernement ne s'y attendait. Sur cette question les liens de parti se sont relâchés. On a vu des conservateurs voter contre le cabinet et des libéraux en grand nombre voter pour la mesure ministérielle.

Cette question du service militaire obligatoire pour les fins de la guerre européenne a soulevé des controverses passionnées. En faveur de la conscription on a invoqué la grandeur du péril que court la liberté du monde, les conséquences dangereuses qui peuvent résulter d'un triomphe allemand pour l'empire britannique et le Canada en particulier, la nécessité de soutenir l'effort que nous avons fait jusqu'ici et de ne pas laisser sans secours les troupes que nous avons envoyées au front. Parmi les opposants à la conscription on distingue des nuances marquées. Les uns se déclarent hostiles en principe à la participation du Canada aux guerres européennes. Ils disent que le devoir des Canadiens, citoyens d'une colonie, se borne à la défense de leur territoire national et qu'on n'a pas le droit de les envoyer se battre sur des champs de bataille étrangers. Les autres ont, dès le début de la guerre, pris une attitude différente. Ils ont pensé que, dans cette crise mondiale provoquée par l'Allemagne, où le sort de la France, notre ancienne mère-patrie, et de l'Angleterre, notre métropole actuelle, avec qui nous avons tant d'intérêts communs, était en jeu, le Canada ne pouvait rester indifférent, ni se borner à manifester de loin ses sympathies et à encaisser des bénéfices à titre de fournisseur. Ils ont pensé qu'une situation extraordinaire et exceptionnelle nous imposait un devoir extraordinaire et exceptionnel, et que tout un ensemble de circonstances spéciales, sympathies anciennes, liens politiques pré-